

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2023

RAPPORT ANNUEL

SUR LA SITUATION DE L'ÉGALITÉ

ENTRE

LES FEMMES ET LES HOMMES

2022

VU et ANNEXE
à la délibération du Conseil Municipal
en date, du

- 3 FEV. 2023

Le Maire de Villiers-le-Bel,

M. Le Maire
Jean-Louis MARSAC



ville de **Villiers-le-bel**

SOMMAIRE

- 01** Introduction

- 02** Première partie : L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité
 - 02** Répartition des agents et des emplois
 - 05** Absentéisme
 - 06** Rémunération

- 09** Deuxième partie : Les politiques d'égalité menées à Villiers-le-Bel
 - 09** La création du poste de chargée de mission égalité
 - 09** Formation des services de la ville
 - 10** Villiers-le-Bel s'engage pour l'égalité tout au long de l'année
 - 13** Semaine de l'égalité : autour du 8 mars
 - 15** Contrat de Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales - Journée du 25 Novembre
 - 16** Quelles perspectives pour l'année 2023 ?

INTRODUCTION

Depuis la loi relative à l'égalité et la citoyenneté du 27 janvier 2017, le Haut Conseil à l'Égalité a la mission d'élaborer un rapport annuel sur l'état du sexisme en France.

A l'approche du 23 janvier, journée nationale contre le sexisme, le 5e rapport annuel a été publié et les conclusions sont accablantes : non, le sexisme ne recule pas en France. Au contraire, certaines de ses manifestations les plus violentes s'aggravent et les jeunes générations sont les plus touchées, malgré des avancées incontestables en matière de droits des femmes.

Bien sûr, l'égalité entre les femmes et les hommes est acquise en droit et de nombreux progrès législatifs sont constatés, pour autant, décréter l'égalité, la constitutionnaliser, ne suffit pas à la faire vivre et en faire une réalité pour des millions de femmes de tout âge, au quotidien.

C'est pourquoi, afin d'en faire une réalité et ce dès le plus jeune âge, nous avons fait de l'égalité femmes-hommes, une priorité commune à l'ensemble des politiques publiques que nous menons.

Ce rapport, sans en assurer une liste exhaustive, illustre l'engagement de la municipalité en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et pour la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Il précise un programme d'action ambitieux qui vise à généraliser l'égalité tant au sein des services municipaux, que dans l'espace public ou après des Beauvillésois(es) à l'instar de :

- La promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité avec résorption des postes non complets et une politique de recrutement qui favorise l'égal accès aux responsabilités quelque soit le genre du candidat.
- La formation des agents de la collectivité aux enjeux de l'égalité
- La transformation urbaine au travers du PIA reposant s'appuyant sur l'aménagement d'espaces extérieurs communs égalitaires, la conception de bâtiments d'habitation à visée égalitaire, et l'accompagnement à la création de lieux collectifs d'économie de partage ;
- Le renforcement des moyens dédiés à la mission égalité avec la création du poste de chargée de mission Égalité, dédié entièrement à la promotion de l'Égalité et la lutte contre les discriminations ;
- L'amélioration de l'accès au droit, à l'emploi, à l'insertion des femmes par la création des crèches éphémères permettant d'offrir de nouvelles solutions de garde ;
- La promotion de l'insertion des jeunes filles du sport au féminin par la mise en place du programme « L dans la ville » en lien avec l'association Sport dans la Ville
- La programmation d'événements fédérateurs visant à déconstruire les stéréotypes sexistes et promouvoir l'égalité entre les sexes dès le plus jeune âge, en lien avec les associations et les établissements scolaires ;
- La mise en oeuvre du contrat de lutte contre les violences intrafamiliales et de campagne de sensibilisation annuelles pour lutter contre les violences faites aux femmes

Une fois de plus nous joignons aux paroles, des actes concrets, pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, soutenir l'accès aux droits des femmes, lutter contre les violences sexuelles et sexistes.



Monsieur Jean-Louis MARSAC,
Maire de Villiers-le-Bel



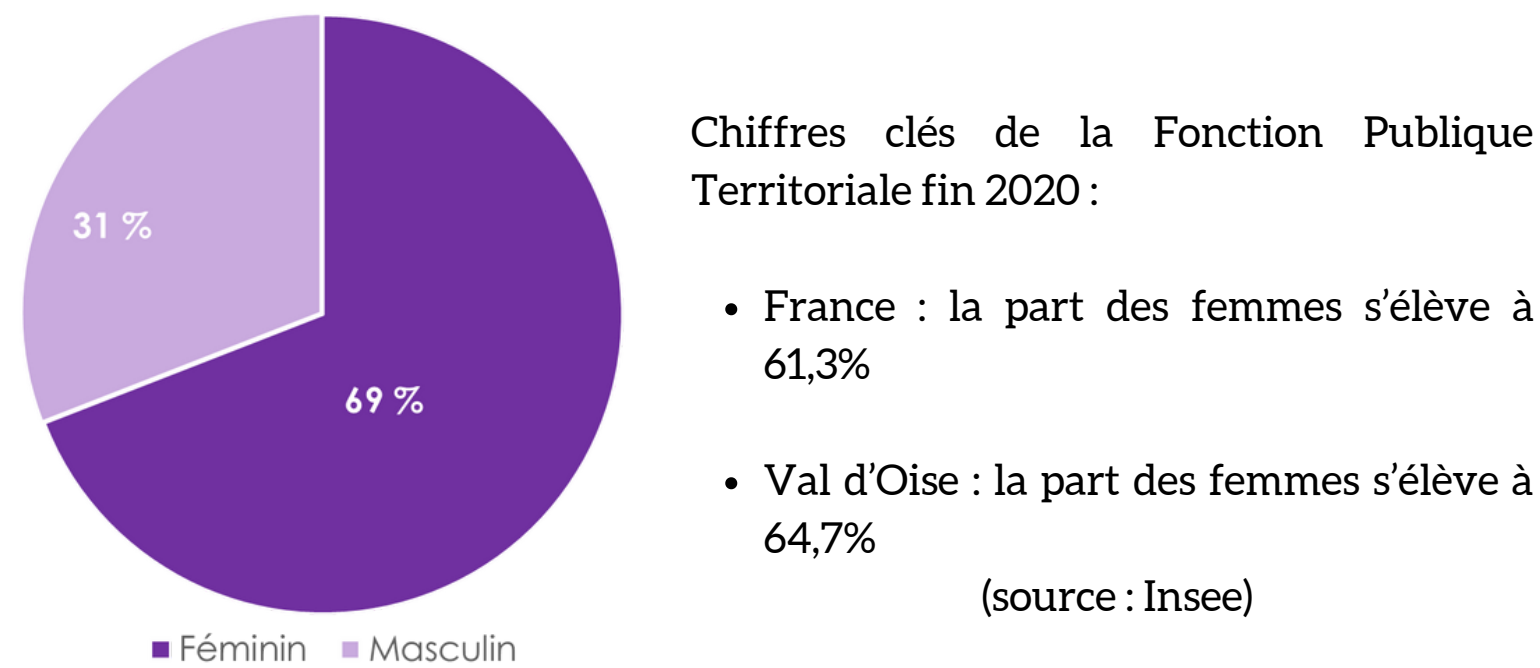
Madame Djida TECHTACH,
1ère Adjointe au Maire déléguée aux finances et à
l'égalité femmes-hommes

PREMIÈRE PARTIE :

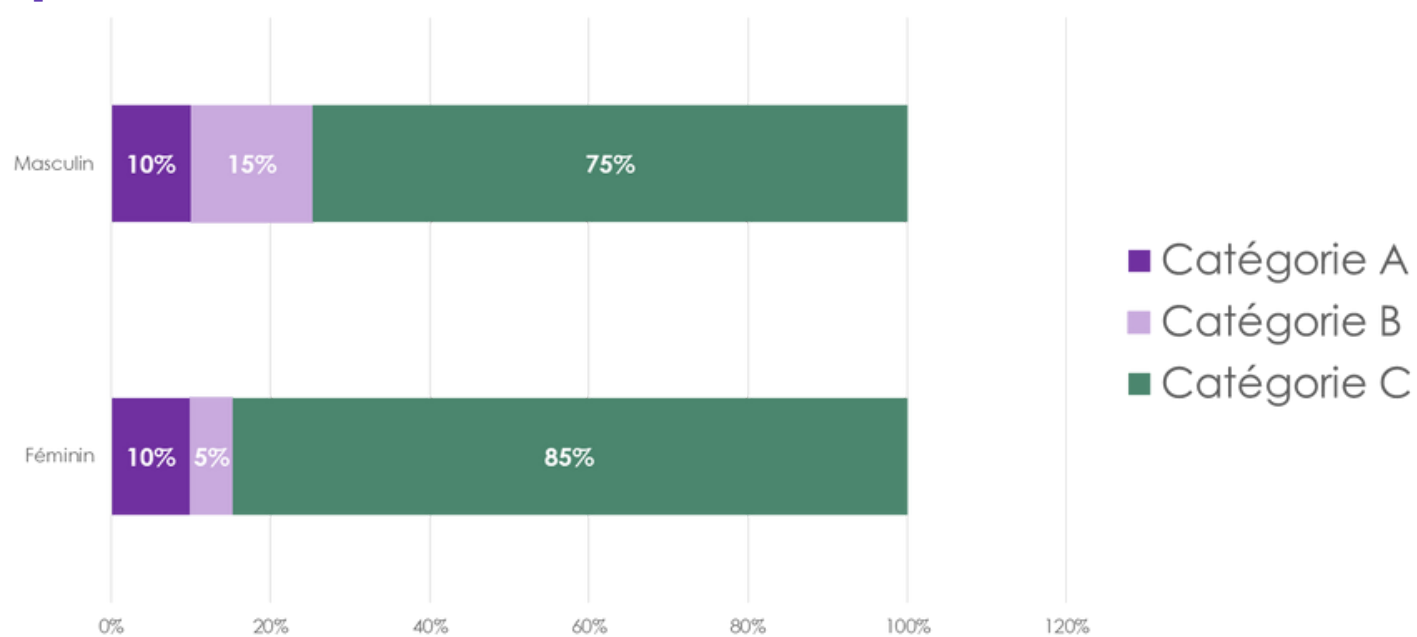
L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

1- Répartition des agents et des emplois

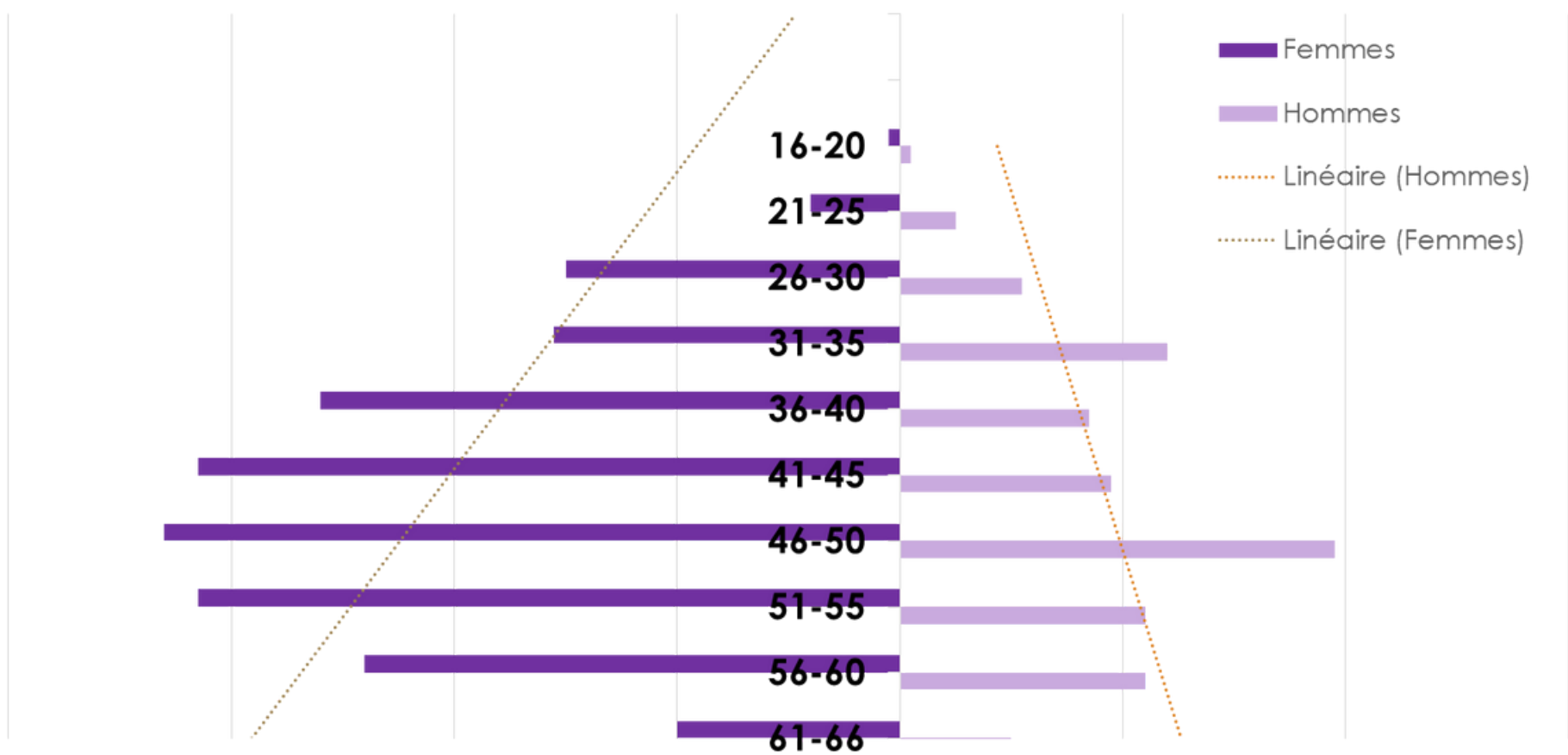
Répartition des effectifs sur emploi permanent par genre



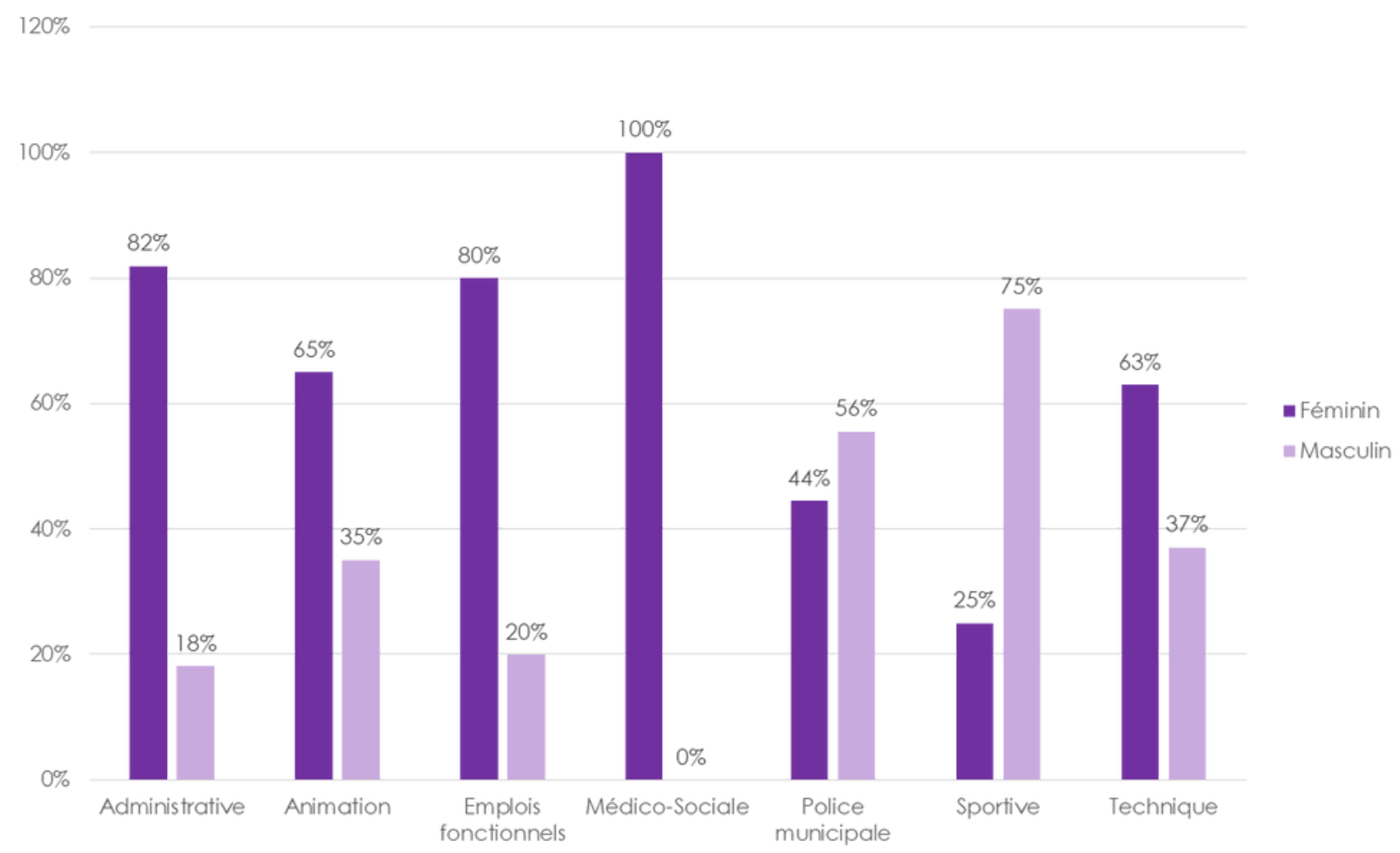
Répartition des agents par genre et par catégorie (emplois permanents)



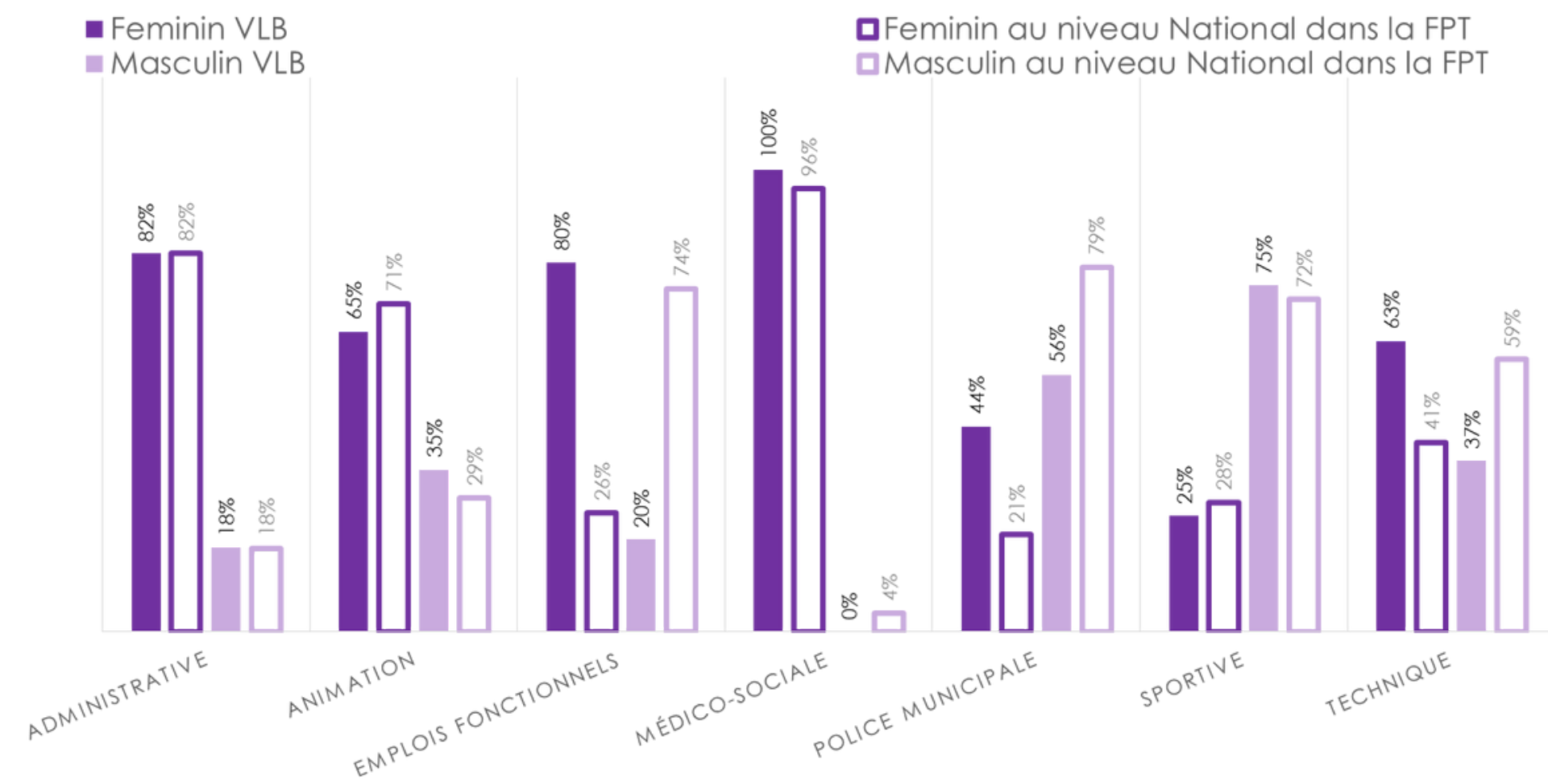
Pyramide des âges des agents permanents



Répartition par genre selon la filière (emplois permanents : fonctionnaires et contractuels)

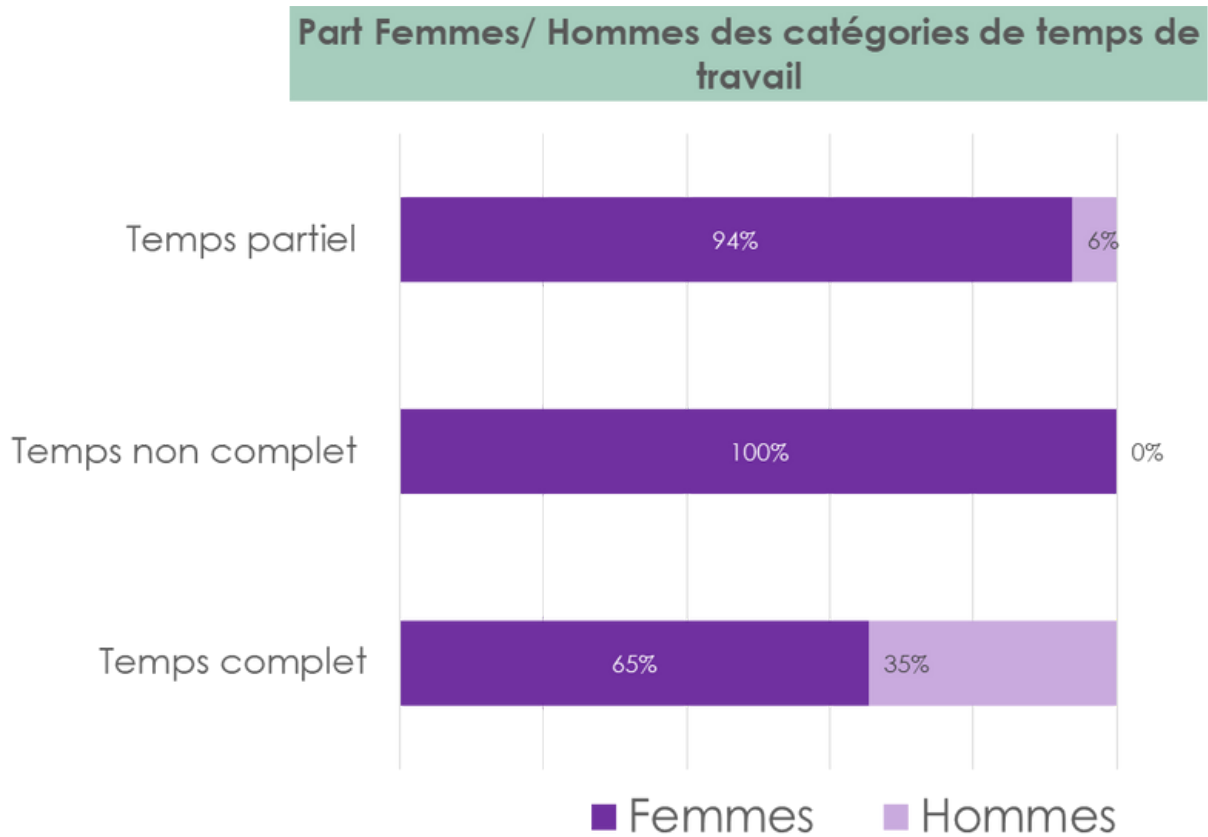
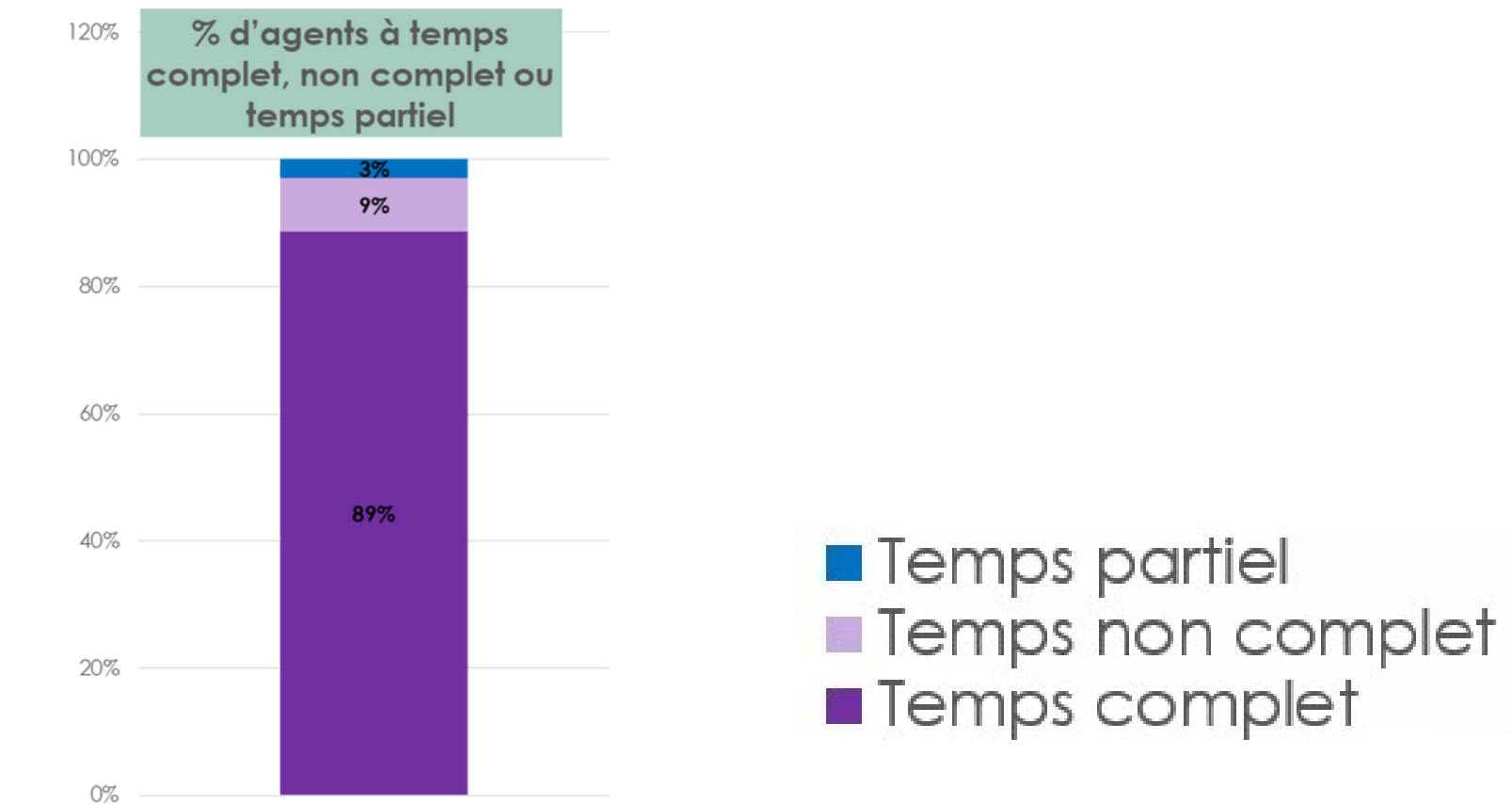


Comparaison avec les données Nationales de la Fonction Publique Territoriale de la répartition par genre et par filière (source DGAFP, chiffres clés de l'égalité pro 2014)



Les gros écarts avec les moyennes Nationales sont sur les emplois fonctionnels, les filières Police Municipale et Techniques. Ces écarts sont en faveur des femmes.

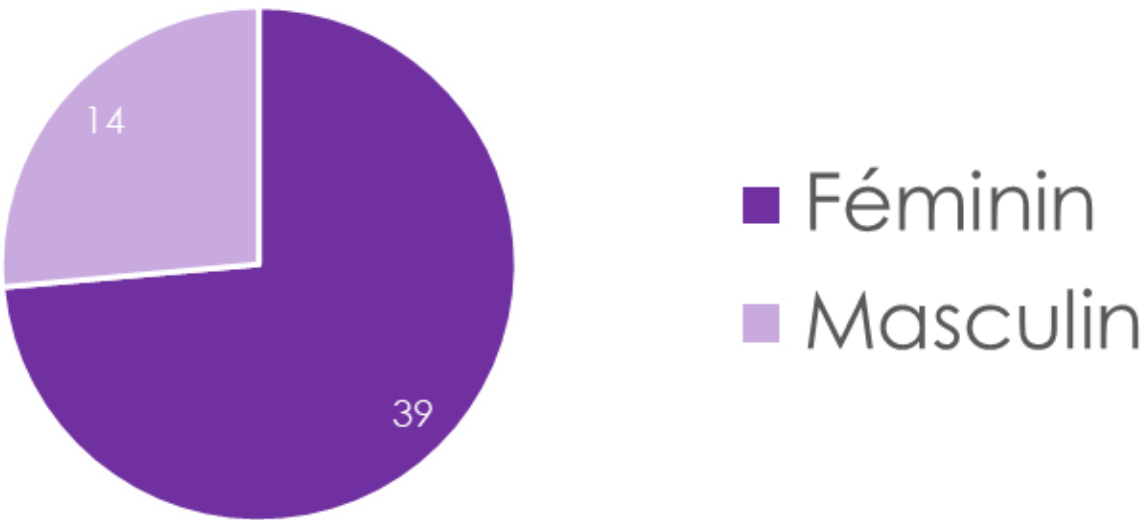
Répartition des emplois à temps complet, non complet, ou à temps partiel (emplois permanents)



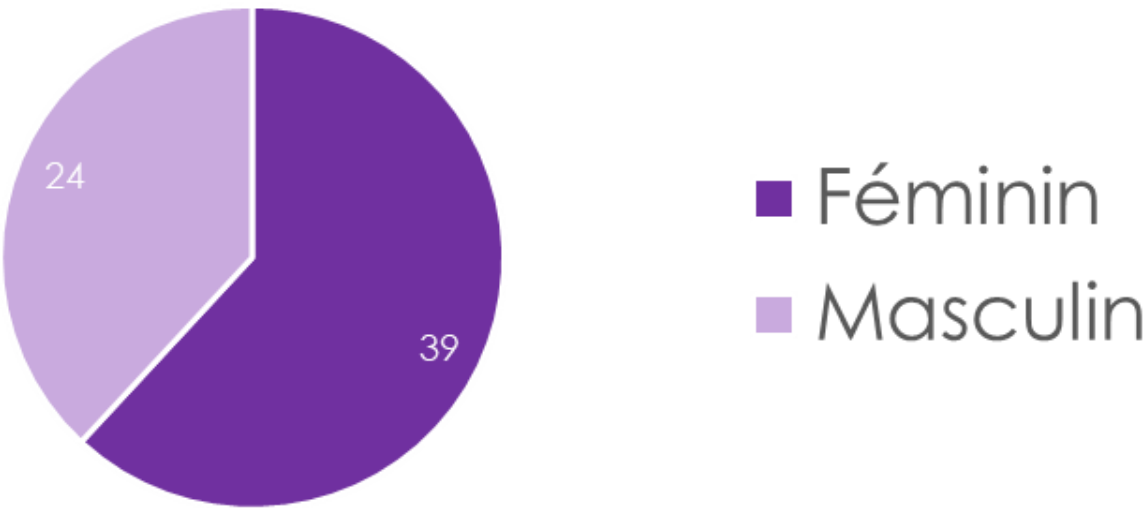
NB : fin 2018 dans la Fonction Publique Territoriale 29,6% de femmes sont concernées par le Temps partiel ; à Villiers-le-Bel 2,82% de femmes (source DGAF rapport annuel sur l'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes dans la Fonction Publique édition 2021)

Répartition F/H des entrées et sorties (emplois permanents)

Répartition par genre des agents arrivés en 2021

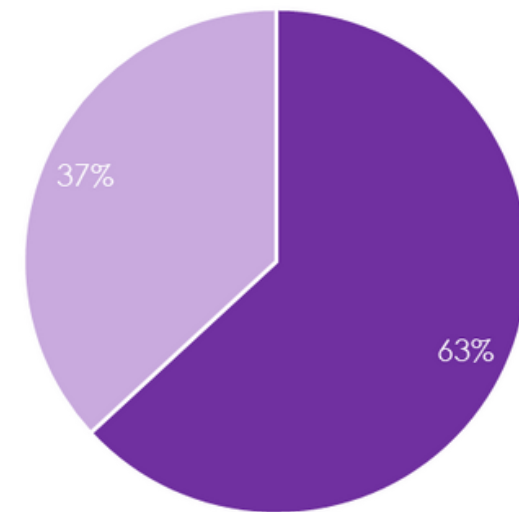


Répartition par genre des agents partis en 2021



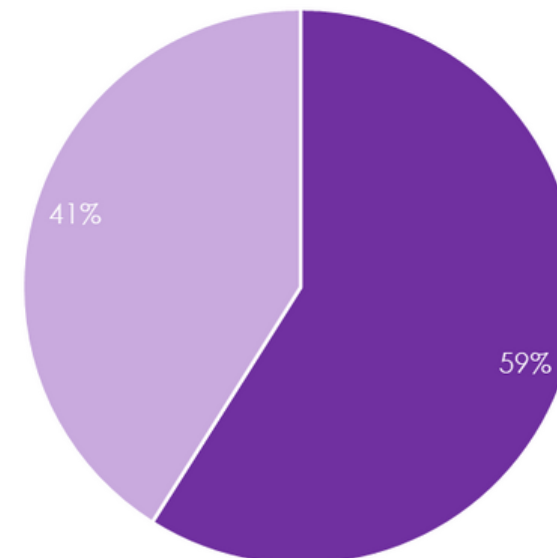
2 - Absentéisme

Taux d'absentéisme "compressible"
(maladies ordinaires et accidents de travail)



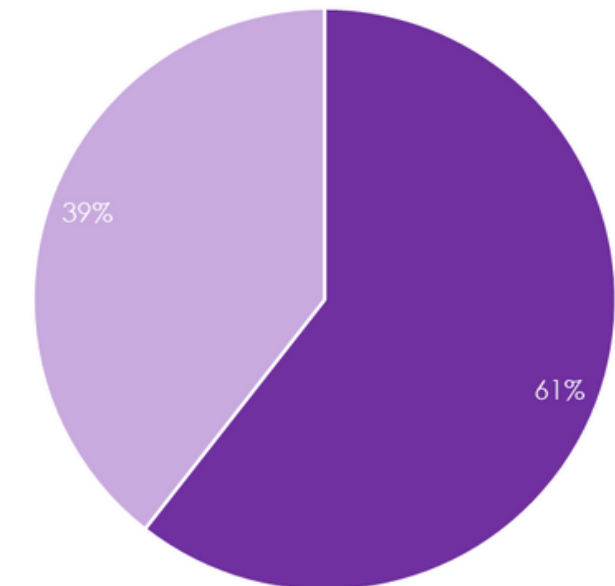
■ Femmes ■ Hommes

Taux d'absentéisme médical
(absences pour motif médical hors congé maternité)



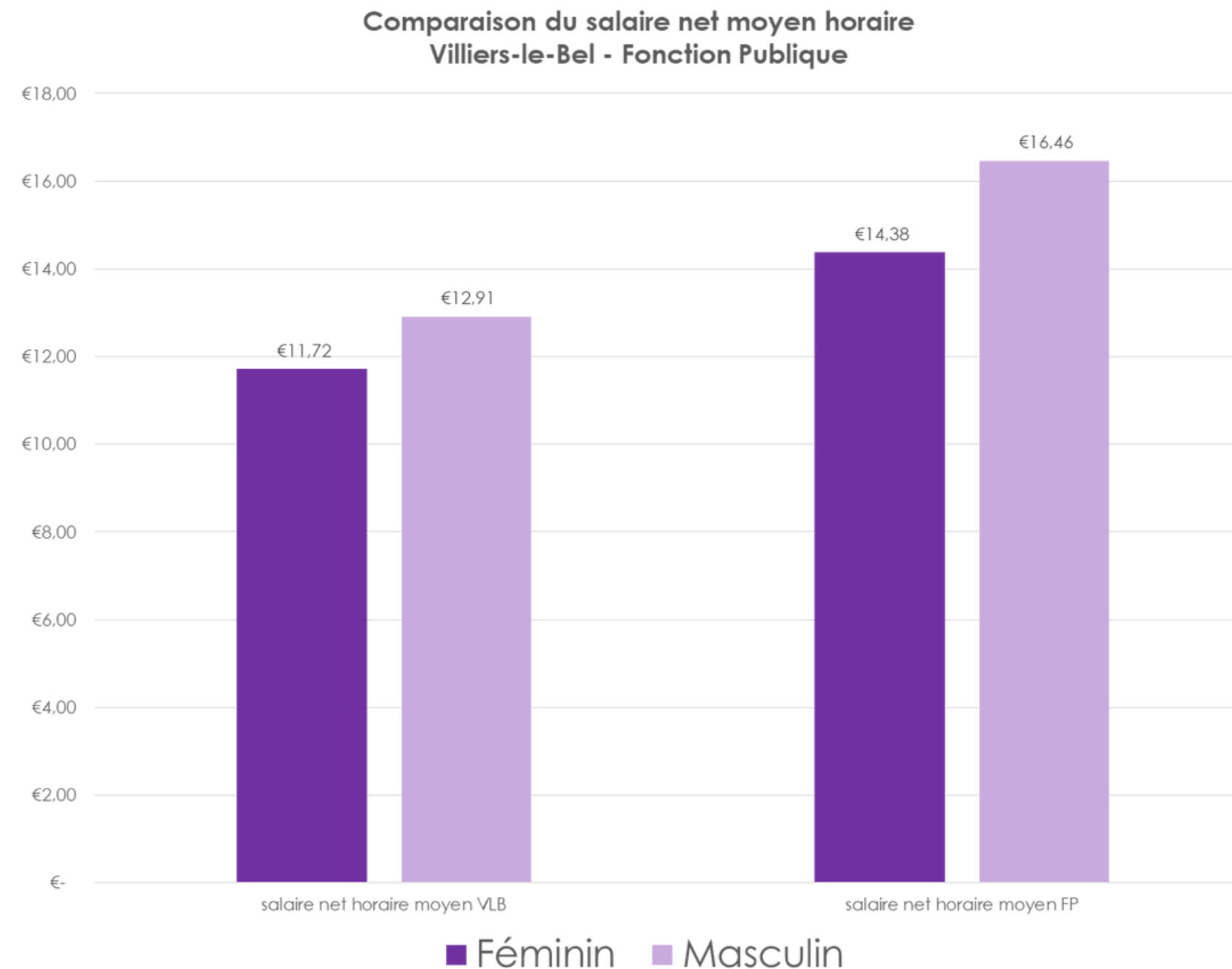
■ Femmes ■ Hommes

Taux d'absentéisme global (toutes les absences y compris maternité, paternité et autre)



■ Femmes ■ Hommes

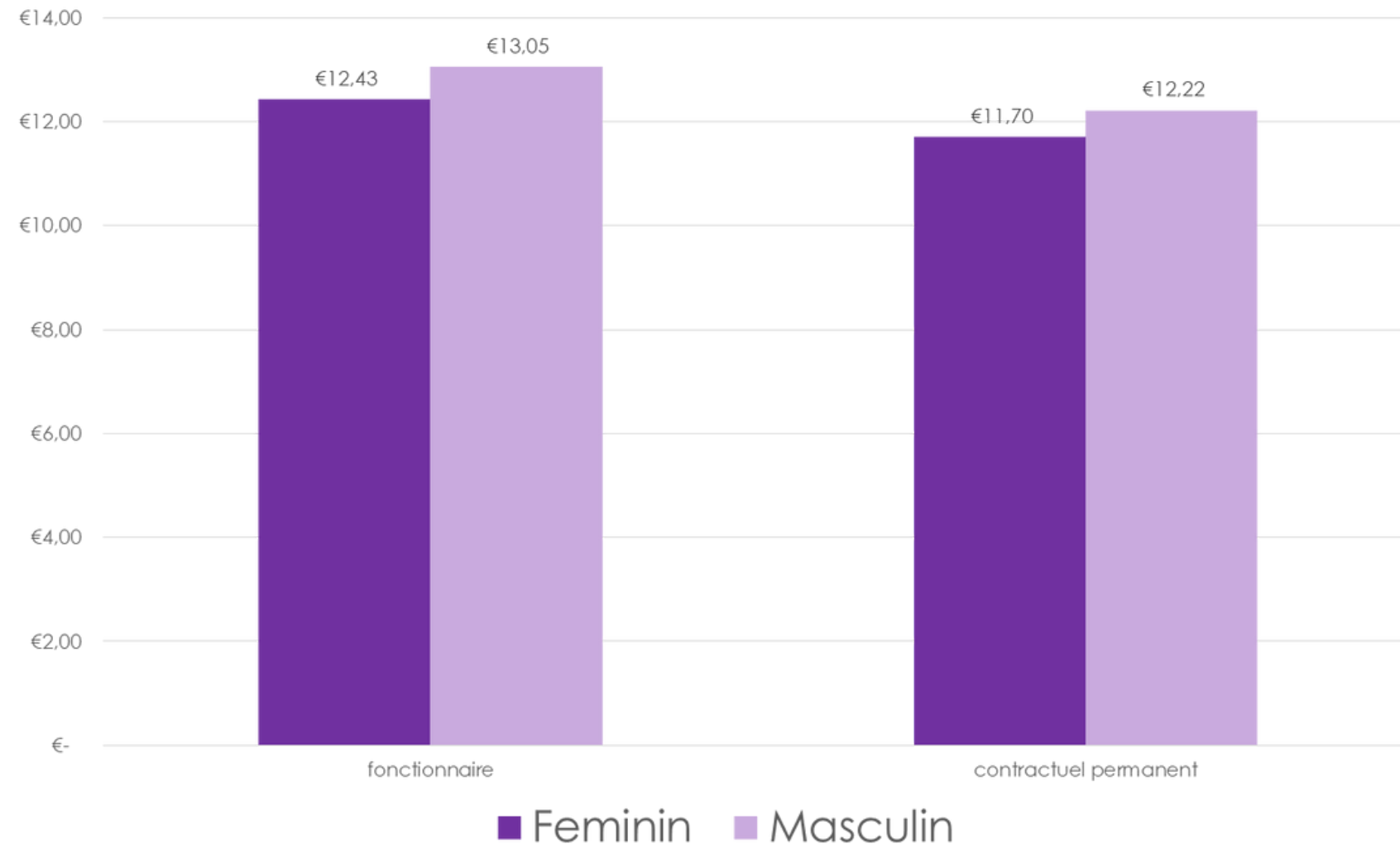
3 - Rémunération



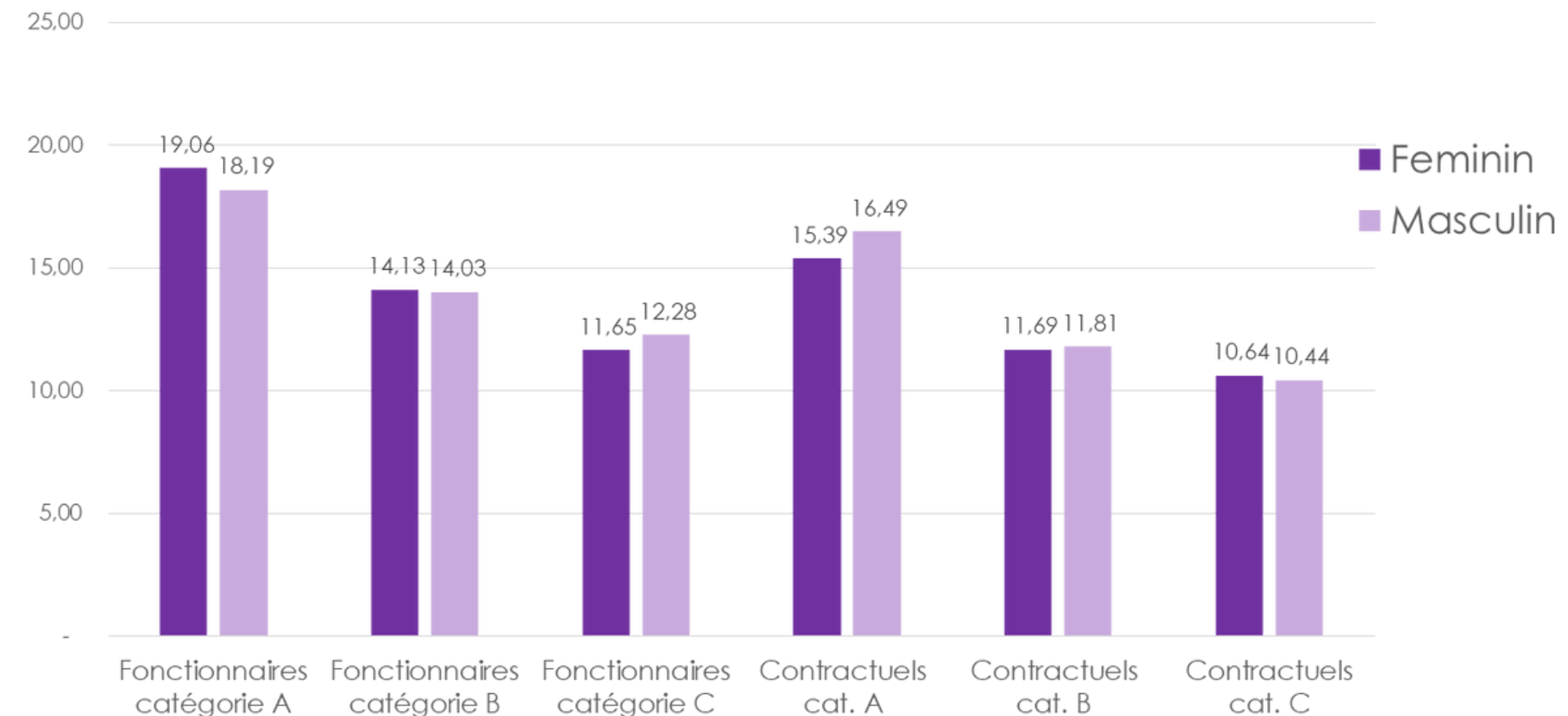
(source DGAF rapport annuel sur l'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes dans la Fonction Publique édition 2021)

- À Villiers-le-Bel les hommes ont un salaire net supérieur de 9,22% à celui des Femmes.
- Dans la Fonction Publique les hommes ont un salaire net supérieur de 12,66% à celui des femmes. (source DGAF rapport annuel sur l'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes dans la Fonction Publique édition 2021).
- En France les hommes ont un salaire supérieur de 16,1% à celui des femmes en 2019. (source : Ministère chargé de l'égalité « Chiffres clés de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » édition 2022).

Répartition salaire net horaire moyen par genre des agents permanents

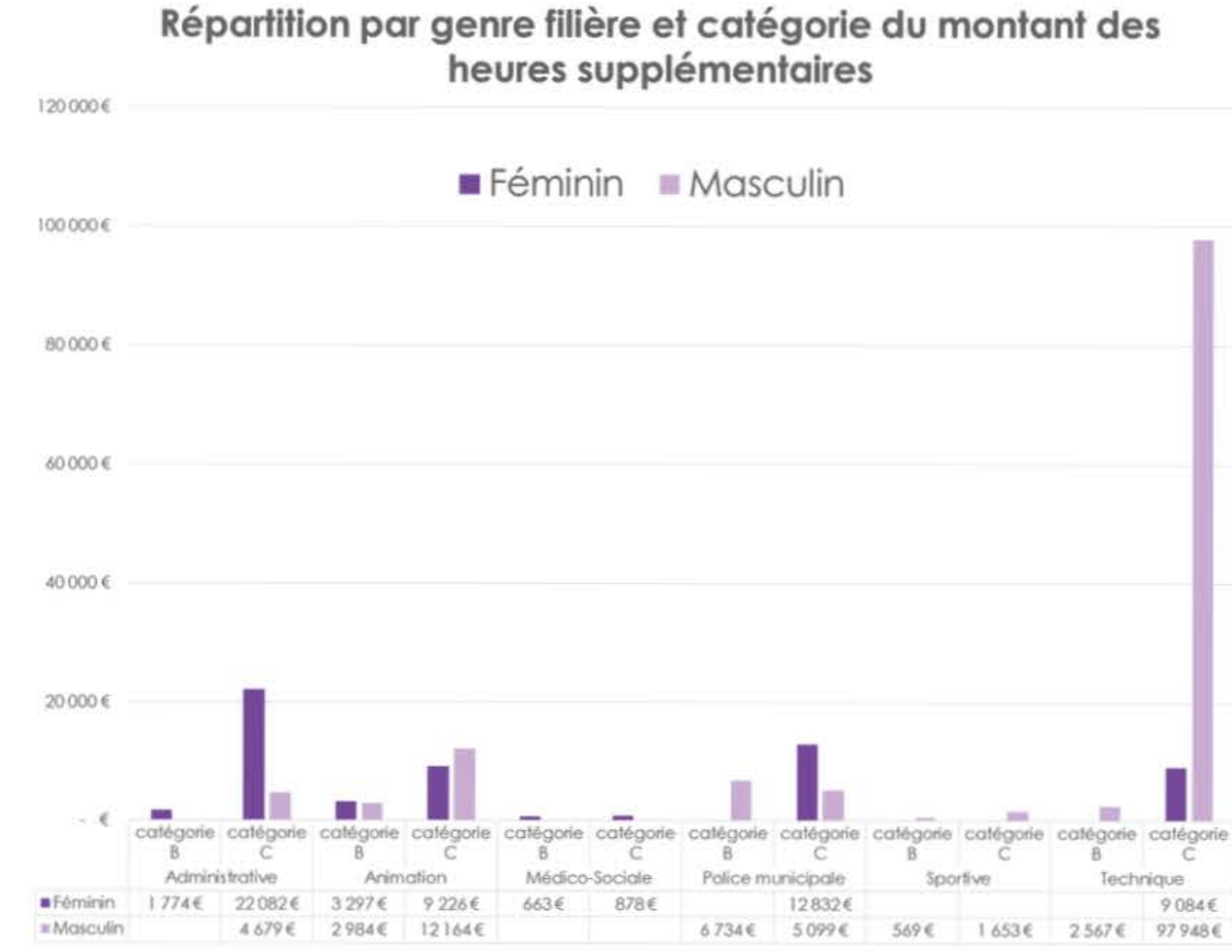
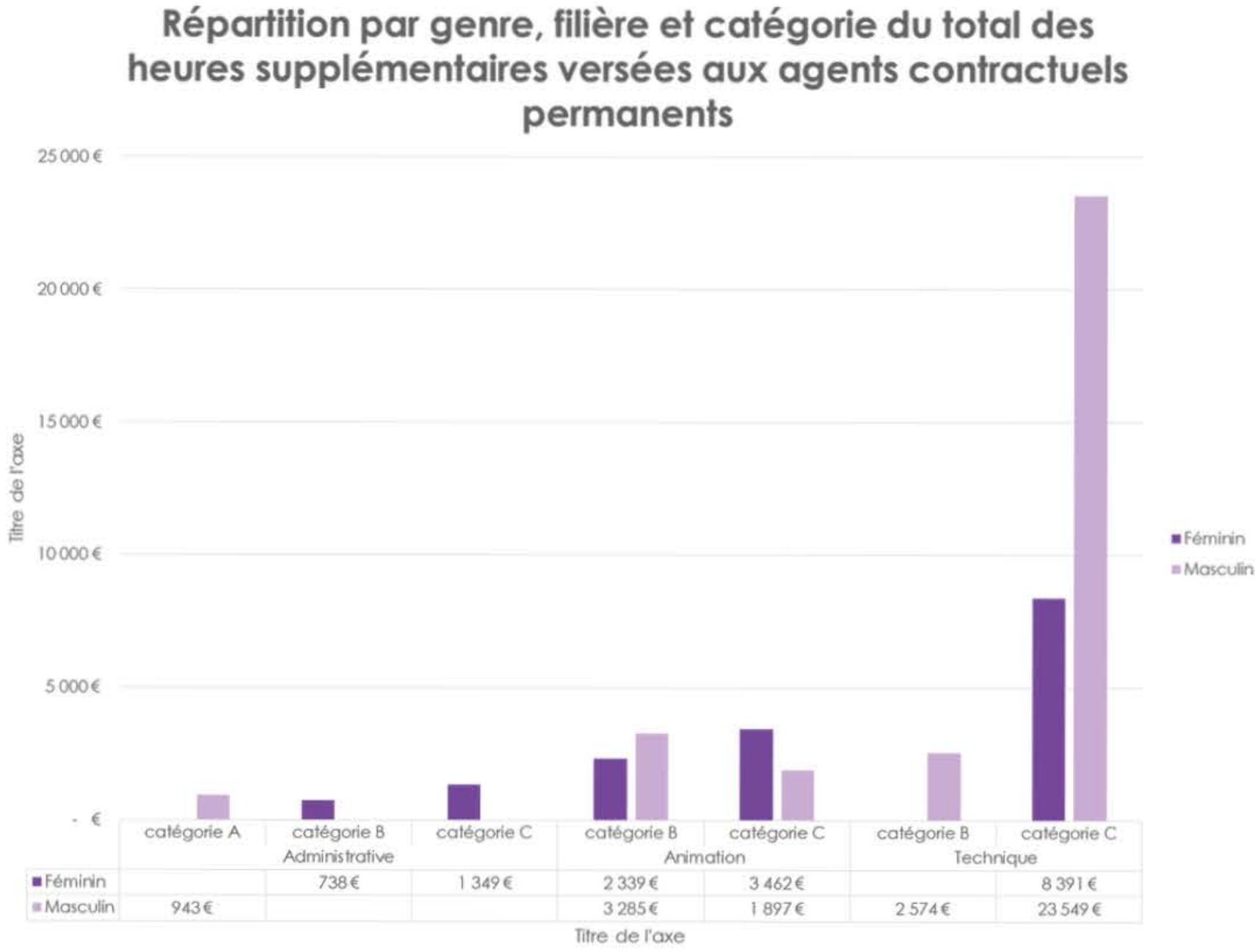
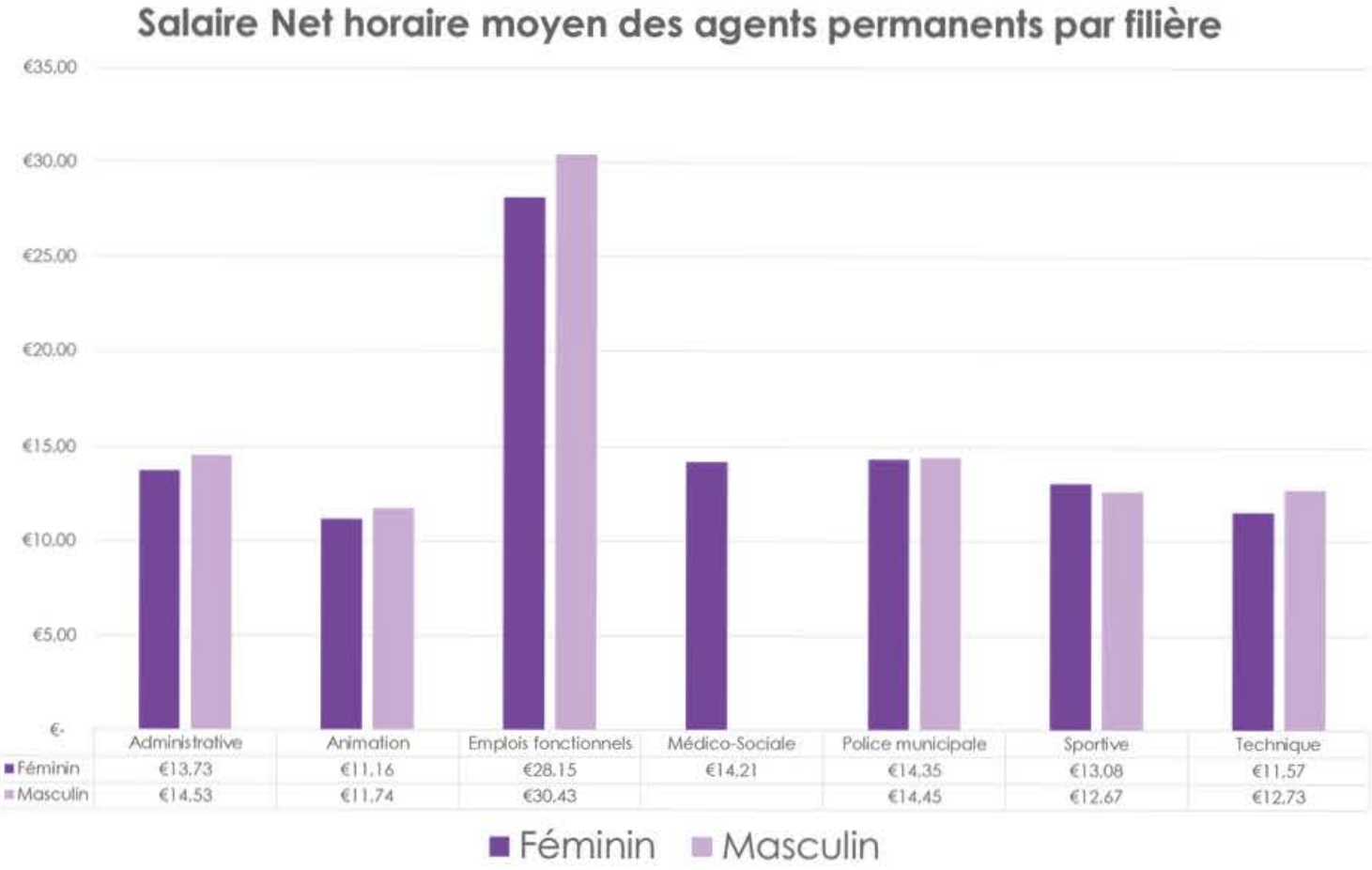


Salaire net horaire moyen par genre et par catégorie (agents permanents hors emplois fonctionnels) en euros



NB :

- Les agents fonctionnaires sont plus âgés que les agents contractuels.
- Catégorie A : les femmes fonctionnaires sont mieux payées, fruit d'une politique de recrutement de la ville qui favorise l'égal accès aux responsabilités quelque soit le genre du candidat.
- Catégorie C :
 - Les hommes fonctionnaires sont mieux payés car ils sont sur des métiers qui génèrent des heures supplémentaires payées.
 - Les femmes fonctionnaires de catégorie C sont moins payées car plus présentes sur les postes à temps non complet. La ville engage depuis 18 mois un plan de résorption des postes à temps non complet en essayant dès que possible d'en supprimer le nombre.





1 – LA CRÉATION DU POSTE DE CHARGÉE DE MISSION ÉGALITÉ

La création du poste de chargée de mission Égalité, dédié entièrement à la promotion de l'Égalité au sens large, s'inscrit dans la continuité de la mission égalité femmes/hommes formalisée en septembre 2017.

La visée principale de la mission Égalité, qu'est **la promotion de l'égalité hommes-femmes et la lutte contre toutes les formes de discriminations**, se matérialise à travers différents objectifs dont :

- La mise en œuvre de la politique communale en matière d'Égalité et de soutien aux associations et aux acteurs locaux dans ce domaine.
- La favorisation de l'émergence de projets et initiatives en faveur de l'Égalité.
- Le copilotage de l'axe égalité filles/garçons avec le CCAS dans le cadre du contrat de lutte contre les violences faites aux femmes.
- La rédaction du rapport de situation annuel faisant état de l'égalité femmes/hommes.
- La mise en œuvre de l'angle égalitaire du Projet d'Investissement d'Avenir, etc.

Ces objectifs se déclinent en trois axes principaux : actions à destination des habitants et habitantes, approche intégrée de l'Égalité, et enfin espaces égalitaires – PIA et transformation urbaine.



La mission Égalité répond donc par le même biais à l'impératif d'Égalité, porté par l'État et dont la forte volonté politique de Villiers-le-Bel en est le moteur.



2 – FORMATION DES SERVICES DE LA VILLE

La mission du groupe Egaé à Villiers-le-Bel, consiste à accompagner la ville à la mise en place d'une politique d'Égalité intégrée, en formant ses services, avec pour objectifs la création d'une dynamique collective au sein des services sur le sujet de l'Égalité et la construction d'un référentiel d'indicateurs.

11 services ont été identifiés pour bénéficier des formations assurées par le groupe Egaé, dont 6 ont été formés entre 2019 et 2021, deux services en 2022, et les deux restants pour 2023.

Services formés entre 2019 et 2021 :

- **SRH** : La prévention et le traitement des violences sexistes et sexuelles en interne, conformément aux obligations légales.
- **Jeunesse** : Développer une communication sans stéréotypes de sexe et mieux détecter et orienter les jeunes victimes de violences.
- **Petite enfance** : Intégrer le sujet dans les projets pédagogiques des lieux d'accueil et le projet d'établissement et permettre la montée en compétence de l'ensemble du personnel de la ville.
- **Centres Socio-Culturels** : Promouvoir la mixité dans les activités, mieux détecter et orienter les femmes victimes de violences, faire de l'égalité et de la lutte contre les stéréotypes sexistes un sujet des Centres Socio-Culturels.
- **CCAS** : Déconstruire ses propres stéréotypes, notamment dans l'accueil et l'accompagnement du public, développer une communication inclusive, sans stéréotypes de sexe, rendre le nouvel accueil du CCAS optimal en termes de confidentialité et de mise en confiance du public.
- **Sports** : Permettre la montée en compétence des associations de la ville sur le sujet et promouvoir la pratique sportive des filles.

Services formés en 2022 :

- **Affaires scolaires**, en octobre : Sensibilisations à destination des ATSEM, autour des stéréotypes, un travail sur des études de cas et une mise en commun de bonnes pratiques.
- **Périscolaire**, en décembre : Sensibilisation à l'égalité (chiffres, clés, notions), trois études de cas inspirées des observations.



3 - VILLIERS-LE-BEL S'ENGAGE POUR L'ÉGALITÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- **Féminisation de noms d'espaces publics**

Consciente de la sous-représentativité des femmes dans les noms des espaces publics, la ville de Villiers-le-Bel, poursuit depuis 2016 une politique de **féminisation des espaces**, dans le but de corriger ce regrettable constat.



Ainsi, elle a opté en septembre 2022, pour la dénomination :

- du nouveau giratoire avenue **Pierre Semard, Gisèle Halimi** ;
- d'un parking public, **Marguerite Yourcenar**.

S'ajoutent à cela les nombreuses rues et autres espaces publics de la ville, portant des noms de femmes célèbres, tels que : Niki de Saint Phalle, Simone Veil, Hélène Bertaux, Louise Bourgeois, Simone de Beauvoir, Marie Curie, etc.

- **Valorisation et montée en compétence d'assistantes maternelles indépendantes**

L'assistance maternelle, comme la plupart des métiers du Care, est un domaine à majorité féminine. La création d'un **réseau d'assistantes maternelles indépendantes** a donc pour objectifs de rompre l'isolement de ces femmes professionnelles et de susciter des vocations chez les jeunes, et enfin à terme créer une Maison d'Assistantes Maternelles, un espace d'échanges et de paroles.



- **Garderie éphémère**

Depuis janvier 2022, Villiers-le-Bel propose, avec ses partenaires de la petite enfance, un nouveau mode de garde ponctuel : la garderie éphémère. En effet, la création de cette garderie a pour but de **permettre aux femmes en recherche d'emploi**, sans solution de garde, de trouver une offre de garde adaptée, en bénéficiant d'un service d'accueil collectif de leur(s) jeune(s) enfant(s) en âge de marcher. Cela permet également de faciliter leurs démarches ou leur participation à un événement, etc.



- **Rencontre de sensibilisation « Pour une éducation égalitaire de nos enfants »**

En 2022, **trois ateliers ont été organisés**, en direction des familles, afin de discuter le **poids des stéréotypes de genre dans l'éducation** ; le service de la Communication, était également présent et a été sensibilisé à la communication non-sexiste.

Dans une volonté d'inscrire et de diffuser l'offre à l'ensemble des parents beauvillésois, trois ateliers se sont tenus à des horaires différents, dans chacun des trois Centres Socio-Culturels de Villiers-le-Bel.



- **Formation des professionnels du territoire dans le cadre du contrat de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales**

La ville de Villiers-le-Bel a poursuivi en 2022 son objectif de formation en direction des agent.e.s municipaux.ales et professionnel.le.s du territoire, en partenariat avec l'association Du Côté Des Femmes et l'association ACPE. Un coût de 8250 euros a été engagé par la ville.

Différents modules de formation ont donc été proposés à partir du mois de décembre 2020.

En juin 2022, ce sont les agentes et agents de Police Municipale, qui ont été formés sur l'accueil et la prise en charge juridique des femmes victimes de violence.

- **Exposition et concert sur la thématique des violences faites aux femmes**

Des **œuvres sur la thématique des violences faites aux femmes**, d'Ama, une jeune artiste beauvillésoise ont été exposées, le 10 juin au Centre Socio-Culturel Boris Vian. Un concert de Mel La Chica, **jeune rappeuse beauvillésoise**, sur la même thématique a été produit le même jour.

Ces deux événements s'inscrivent à la fois, dans la forte volonté de la ville de sensibiliser aux violences faites aux femmes, mais également de favoriser et d'encourager l'émergence de jeunes talents, notamment de jeunes femmes artistes engagées.



3 – DES ACTIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE (SUITE)

- **Mixité à l'école municipale des sports**

L'école municipale des sports a été réorganisée dans son fonctionnement et dans ses objectifs afin de **favoriser la mixité filles-garçons**. La contractualisation du comité « UFOLEP 95 » s'inscrit donc dans la volonté de favoriser la mixité et de diversifier l'offre des activités sportives proposées.

- **Programme « L dans la Ville »**

En 2022 la ville a signé une convention avec l'association « **Sport dans la Ville** », pour une période de 5 ans définissant l'intervention de l'association relative à l'animation pédagogique du terrain de football de proximité du Parc de la Géothermie, Cette intervention se décline sous forme de programmes, dont l'un est **dédié exclusivement aux filles** - **Programme « L dans la Ville »**.

Ce programme vise à donner les mêmes chances de réussite aux jeunes filles du QPV des Carreaux. Sport dans la Ville les accompagne ainsi dans leur épanouissement personnel et leur insertion professionnelle à travers trois axes :

- **Encourager la pratique sportive des jeunes filles** avec notamment l'organisation de séances sportives et tournois sportifs dédiés à la pratique féminine (séances de danse et une de football leur sont réservées chaque semaine) ;
- **Favoriser leur insertion professionnelle** avec des projets thématiques au long cours visant notamment à traiter des problématiques d'autant plus fortes chez les jeunes filles du quartier (confiance en soi, leadership, prise de parole en public, déconstruction des stéréotypes de genre, place de la femme dans l'espace public, etc.) ;
- **Promouvoir la mixité et l'égalité fille garçon** en sensibilisant notamment les jeunes garçons de l'association et l'entourage des jeunes filles.

L'objectif est de suivre 50 inscriptions féminines sur le volet sportif et 12 inscrites sur le volet insertion professionnelle.

Afin de soutenir l'ensemble des actions développées par l'association Sport dans la Ville, une subvention annuelle de 40 000 € a été votée en Conseil Municipal.

- **Programme de formation vélo**

Dans le cadre du Plan Vélo, la ville de Villiers-le-Bel a mis en place une base vélo qui permet à toutes et à tous, **particulièrement aux femmes**, d'apprendre gratuitement les bases de la pratique du vélo en ville et de la sécurité routière, et de leur permettre une certaine **forme d'émancipation et d'autonomisation dans l'espace public**. Ce programme part d'un constat : peu d'habitants pratiquent le vélo dans leurs déplacements au quotidien et beaucoup de femmes évoquent le fait de ne pas savoir faire du vélo ou de se sentir trop en insécurité à vélo dans l'espace public.

La base Vélo est encadrée par des agents du service des sports et des loisirs avec le soutien de l'association ASAC et CLJ qui proposent des séances et des parcours de formation à différents publics.

Un total de 1686 personnes a bénéficié de cette formation, dont une moitié de femmes et filles.

- **Stand : égalité et femmes championnes du monde**

Au Parc des Sports, lors des quartiers d'été, la mission Égalité, a prévu un temps sur la thématique des sports et de l'égalité, en lien avec la chargée de développement local des Charmettes et Carreaux. **Des sportives championnes du monde**, ont été mises à l'honneur à travers une série photographies et des **activités traitant les discriminations** ont été proposées.

- **Séjour ski**

En février 2022, une semaine de ski aux Alpes a été organisée, par le Centre Socio-Culturel Camille Claudel, en faveur de douze jeunes âgé.e.s entre seize et vingt ans, dont sept filles. Lors de ce séjour, un projet commun sur les relations filles/garçons, travail qui avait été évoqué en amont avec les parents, a été encadré par les trois animatrices et animateurs présents, traitant diverses **thématiques autour de l'Égalité, comme la mixité et le partage des tâches**.



3 - DES ACTIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE (SUITE)

- **Terrain d'aventure, des activités au-delà des rôles de genre**

La Ville de Villiers-le-Bel a mené avec les CEMEA, un projet de terrain d'aventure en partenariat avec l'association les As du puits et plusieurs acteurs locaux. Il s'agit d'une démarche pédagogique qui offre une nouvelle façon d'accompagner les enfants dans leur envie de faire et d'agir. Ainsi, les animateurs et animatrices, accompagnent les participantes et participants dans des techniques de construction, telles que le maniement des outils pour scier une planche ou arracher un clou, etc. Le terrain d'aventure est ouvert au public sans inscription, et s'inscrit dans une démarche d'appropriation de l'espace public par les habitantes, habitants et les enfants.

Enfin, le terrain d'aventure porte des enjeux sociétaux importants, il inclut **l'écologie au cœur de son projet et vise à lutter contre toutes les formes de discriminations en favorisant entre autres la pratique inclusive et mixte des activités, allant au-delà des rôles sociaux de genre.**



- **Stand thématique - Fête de la ville**

L'association La Case a tenu dans le cadre de la Fête de la ville de Villiers-le-Bel, un stand thématique, dans lequel des ateliers ludiques autour de **jeux de société féministes**, ainsi qu'une **table de lectures engagées**, adaptées à tous les âges, ont été animés. Une centaine de personnes s'est rendue sur le stand lors de cette journée.



- **Echange sur la répartition genrée des rôles**

Des **débats** sur l'égalité et la répartition genrée des rôles sociaux ont eu lieu, dans le cadre d'une action proposée par que propose l'association « My Cuisine pour tous. Dans ce cadre , l'association La Case a eu l'occasion de mettre en place trois temps d'échanges à destination d'une trentaine de personnes, qui visaient à s'interroger sur **plusieurs facettes des inégalités de genre (écart salarial, employabilité, répartition des tâches ménagères, idées reçues sur les genres, etc.).**

• **Octobre Rose**

Le mois d'octobre est dédié à la prévention et au dépistage du cancer le plus fréquent chez les femmes, celui du sein. Depuis de nombreuses années, la ville de Villiers-le-Bel est fortement investie sur cette thématique. Cette année, le pôle Santé Ville a proposé aux habitantes et habitants de participer à des animations tout le long de ce mois « rose », environ 150 personnes ont été sensibilisées :

- **Journée toutes et tous en rose - Mercredi 5 octobre**

les habitants, habitantes, élus et les professionnels de la ville ont été invités à se vêtir de rose pour rendre visible leur mobilisation dans la lutte contre le cancer du sein et sensibiliser à l'importance du dépistage. Un stand d'information s'est également tenu devant l'Hôtel de Ville

- **Exposition Rose**

Cette exposition réalisée avec des habitants, habitantes, des agents, agentes et des élus afin de promouvoir le dépistage du cancer du sein, a été installée tout au long du mois d'octobre dans différents sites de la ville : La Mairie, Maison des services et jusqu'au mois de novembre à l'épicerie sociale.

- **Consultations par une sage-femme**

Des consultations gratuites avec une sage-femme ont été proposées aux femmes, le 6 octobre, au Centre Socio-Culturel Salvador Allende afin d'échanger et de faire un bilan de santé gynécologique.

- **Sensibilisation aux dépistages**

La ligue contre le cancer et le CRCDC ont proposé, le 7 octobre, des dépistages et des temps d'échanges, au Centre socio-culturel Allende et sur le marché.



- **Exposition - "J'entreprends dans mon quartier au féminin" - Initiative 95**

En partenariat avec l'agglomération Roissy Pays de France et la ville de Villiers-le-Bel, l'inauguration de l'exposition photo "J'entreprends dans mon quartier au féminin" a eu lieu le mercredi 7 Décembre 2022 au Centre Socio-Culturel Boris Vian. Cette exposition photo soutenue par la Fondation Banque Populaire Rives de Paris, vise à valoriser le parcours de femmes créatrices d'entreprises issues des quartiers politiques de la ville. L'objectif principal étant de rendre l'entrepreneuriat féminin accessible et inspirant grâce aux portraits et présence des ambassadrices d'Initiative.





4 – SEMAINE DE L'ÉGALITÉ : AUTOUR DU 8 MARS

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le 8 mars, la Ville de Villiers-le-Bel s'est mobilisée pendant une semaine en proposant divers rendez-vous : spectacles, débats, jeux, expositions, conférence, projection, sensibilisation, etc.

- ✓ 13 actions différentes pendant la semaine.
- ✓ 355 participations pendant la semaine.
- ✓ Les 3 Centres Socio-Culturels mobilisés accompagnés des chargées de développement local.
- ✓ Trois services de la ville mobilisés (Culture, CCAS, SRH).
- ✓ Une semaine accessible, répondant aux enjeux identifiés et permettant de sensibiliser un public novice à la thématique de l'égalité femme homme.
- ✓ Divers partenaires mobilisés : l'Éducation nationale, le Centre Hubertine Auclert, Le club de foot de Villiers-le-Bel, L'association Etincelle, L'association ACE, L'association La Case, La compagnie ZEBULINE.

• Théâtre forum avec la compagnie Art et Prémices

4 Saynètes de théâtre forum sur l'égalité femmes-hommes ont été proposées par le Service des Ressources Humaines, aux agents et agentes de la ville, en partenariat avec la compagnie Art et Prémices. Les thématiques abordées étaient les suivantes : les stéréotypes de genre, les discriminations à l'embauche, le sexisme, la mixité, le harcèlement, etc.

• Film et débat : « Le 8 mars, c'est quoi ? Parlons-en ! »

Dans le cadre de l'accompagnement scolaire des Centres Socio-Culturels (CLAS collège), le film « Le 8 mars, c'est quoi ? Parlons-en ! », de l'association ACE, a été projeté le vendredi 11 mars 2022 à la Maison Jacques Brel. S'en est suivi le même jour, un débat sur l'égalité filles-garçons, avec la participation de 60 jeunes âgés entre 11 et 15 ans dont des élèves du collège Martin Luther King.

• Sensibilisation sur le cancer du sein et du col de l'utérus

Dans le cadre de la semaine d'accès aux droits du Centre Socio-Culturel Salvador Allende avec le CCAS, un atelier de sensibilisation sur le cancer du sein et du col de l'utérus s'est tenu le vendredi 11 mars 2022 ; 20 femmes ont été présentes.

• Journée Elocorps : « Déconstruire les stéréotypes »

Conférence-débat et performances artistiques organisées par l'association Etincelle, avec la participation d'environ 70 élèves, le 8 mars 2022, à l'espace Marcel Pagnol.



• Débat avec une juriste sur l'accès des femmes aux droits

Un débat avec Madame KACHOUT, directrice adjointe de la Mission locale, sur la thématique d'accès aux droits, a été organisé par le Centre Socio-Culturel Salvador Allende. Une quinzaine de femmes présentes ont obtenu les réponses qu'elles souhaitaient par rapport aux procédures de divorce, à la parentalité, à la naturalisation, etc.

• Échanges et sensibilisation autour du genre et de l'égalité

Au Centre socio-culturel Salvador Allende, cinq temps d'échange et de sensibilisation autour du genre et de l'égalité ont eu lieu du 7 au 11 mars.

L'objectif étant, d'ouvrir le débat, de **former les jeunes et les familiariser avec cette thématique, mais également, de sensibiliser les familles à l'éducation non-genrée** et leur permettre d'interroger leurs pratiques. Des supports, vidéos et pancartes, ont été utilisés pour appuyer ces temps d'échange, et environ 50 personnes en ont bénéficié, dont une moitié de femmes.

• Débat et photolangage sur l'égalité

Un débat intergénérationnel sur l'égalité a été organisé le 9 mars 2022, par le Centre Socio-culturel Boris Vian, en partenariat avec la chargée de développement local des Charmettes et Carreaux, accompagné de vidéos et d'un photolangage permettant de sensibiliser aux stéréotypes de genre.

4 - SEMAINE DE L'ÉGALITÉ (SUITE)

• Des jeux sur l'égalité à la ludothèque

Des jeux sur l'égalité à destination des enfants, ont été proposés à la ludothèque du Centre Socio-Culturel, tout au long de la semaine de l'égalité.

• Echange sur les stéréotypes dans les jeux vidéo

Le 3 mars, la compagnie Parlamente, a animé un échange autour des stéréotypes sexistes omniprésents dans les jeux vidéo, en partenariat avec l'animatrice référente famille du Centre Socio-Culturel Camille Claudel, au profit d'une quarantaine de personnes, majoritairement jeunes.



• Jeux autour de l'égalité avec l'association LA CASE

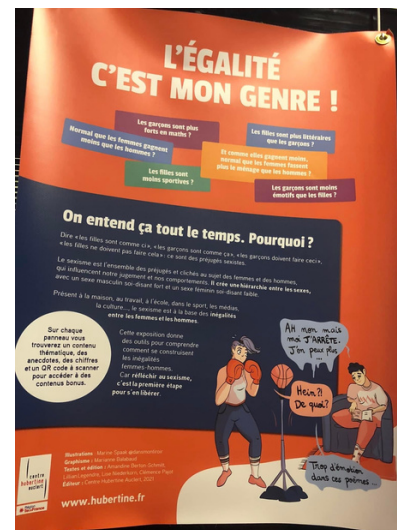
L'association La CASE a animé le 9 mars 2022 au Centre Socio-Culturel Boris Vian, des jeux sur l'égalité, tels que le jeu « Qui est-ce ? » qui met à l'honneur des femmes au parcours inspirant, ou encore « Time's up féministe » et « jeu de 7 familles » revisité, contenant des défis pour découvrir des femmes connues.



• Exposition « L'égalité c'est mon genre »

L'exposition « L'égalité c'est mon genre », conçue par le Centre Hubertine Auclert, a pour but de permettre de **comprendre la façon par laquelle se construisent les inégalités de genre dans divers pans de la société** (dans la famille, à l'école, dans l'orientation scolaire, les sphères professionnelle, politique, numérique, dans l'histoire et les médias).

L'exposition a été présentée tout au long de la semaine dans les trois Centres Socio-Culturels de la ville, et enfin à l'espace Marcel Pagnol.



• Quizz sur les droits des femmes

Un quizz sur la thématique des droits des femmes a été proposé aux habitants et habitantes, dans les trois Centres Socio-Culturels de Villiers-le-Bel.

Il a rythmé la semaine de l'égalité et permis la mobilisation, la sensibilisation des participants et participantes, soulevant des débats à travers des questions très diverses autour de cette thématique, les gagnantes se sont vues récompenser par des cadeaux offerts par la ville.

• Spectacle de danse afro par le groupe LBS CREW

Ce spectacle a été présenté par un groupe de 17 jeunes filles. C'est le fruit de plusieurs semaines d'entraînement au Centre Socio-Culturel Salvador Allende, dirigé par leur chorégraphe Jules.



Deux spectacles, mettant en lumière des facettes différentes de l'engagement des femmes en faveur d'une société plus égalitaire, ont été proposés par le service culturel de Villiers-le-Bel, qui consacre le mois de mars à la mise à l'honneur des femmes artistes :

• Spectacle : Les Clairvoyantes, Compagnie Yvonne III

Ce spectacle de magie théâtralisée sur le thème de l'art divinatoire s'est tenu dans le cadre du festival de Villiers-la-Bel, le 5 mars à la Maison Jacques Brel.



• Spectacle : Pigment.s, compagnie Le fil de la Plume et Movimenti con anima

Ce spectacle, qui a eu lieu le vendredi 11 mars 2022 à l'Espace Marcel Pagnol, met en scène à travers la danse et la musique, le témoignage d'un groupe de jeunes adultes âgés entre 20 et 30 ans, cherchant leur place dans la société et peinant à s'accepter et à se faire accepter tels qu'ils sont, sans artifices.



La consécration de cette semaine de l'égalité s'est traduite le samedi 12 mars par des spectacles de clôture, où se sont produits aussi bien des artistes professionnels qu'amateurs, de Villiers-le-Bel, ceci avec la volonté de favoriser l'émergence de talents locaux et qui a réuni 110 spectateurs



5 - CONTRAT DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES - JOURNÉE DU 25 NOVEMBRE

La ville de Villiers-le-Bel est engagée depuis plusieurs années sur la question de la lutte contre les violences intrafamiliales et a formalisé cet engagement par la signature d'un contrat de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales en Novembre 2019. Ce contrat, co-signé avec les services de l'Etat, le Tribunal de Grande Instance, l'Education Nationale et le Centre Hospitalier de Gonesse, a pour **objectif de décliner des actions concrètes pour prévenir l'apparition de ces violences, accompagner les victimes et permettre la mise en place de réponses éducatives et répressives à l'encontre des auteurs.**

Les groupes de travail, copilotés par les services de la ville et de l'État, sont les suivants :

- 1 - « **Prise en charge des victimes** »
- 2 - « **Egalité Filles Garçons** »
- 3 - « **Hébergement** »
- 4 - « **Santé- accompagnement thérapeutique des victimes** »
- 5 - « **Formation et insertion professionnelle** »

Dans le cadre de ce Contrat, Villiers-le-Bel et son CCAS se sont mobilisés activement, autour du **25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, en proposant les actions suivantes**

• **Rencontre avec l'autrice Morgane Seliman, victime de violences conjugales**

Une rencontre a été organisée le mercredi 23 novembre, à la Médiathèque Erik Orsenna, avec l'autrice **Morgane Seliman** autour de son livre "**Il m'a volé ma vie**", dans lequel elle revient sur l'expérience glaçante de violences conjugales qu'elle a subies. Environ 30 personnes, ont assisté à la rencontre et donnant lieu à des échanges conviviaux et nécessaires, dans une atmosphère intimiste.



• **Distribution du "Violentomètre" dans les pharmacies et boulangeries**

Tout au long de la journée du 25 novembre, les pharmacies et boulangeries de la ville ont été dotées de sacs d'achats illustrant un "violentomètre", pour leurs clients et clientes. Cet outil d'auto-évaluation, simple et utile, présenté sous forme de règle graduée, permet d'évaluer si sa relation de couple est saine ou si elle comporte des violences, afin d'aider à identifier les comportements violents. Le consentement y est défini au verso.

• **Séances d'initiation au self défense**

L'association Villiers-le-Bel Taekwondo a proposé **trois séances de self défense**, soit la maîtrise de techniques de combat permettant de faire face à une agression physique, au sein des Centres Socio-Culturels de la ville.

• **Sensibilisation avec des casques de réalité virtuelle**

Au collège Martin Luther King, l'association Handsaway a mis à disposition des **casques de réalité virtuelle** pour traiter du harcèlement scolaire et des violences sexistes, dans un cadre ludique et hautement immersif, donnant suite à un débat à chaud autour de ces thématiques

• **Scénettes autour des violences faites aux femmes**

En partenariat avec le CCAS, la compagnie de théâtre Art & Premices, est intervenue au sein des services clés de la ville afin de **simuler une situation de violence conjugale verbale**, le but étant de susciter les réactions des personnels de la Ville ainsi que celles des habitantes et habitants en présence.

• **Débat mouvant sur les violences faites aux femmes**

Un **débat mouvant sur les violences faites aux femmes** a eu lieu au Centre Socio-Culturel Boris Vian, il avait pour but de sensibiliser aux différentes formes de violences faites aux femmes et de déconstruire les clichés véhiculés, appuyé par des chiffres, définitions, exemples concrets, vidéos, etc. Environ 20 femmes ont en bénéficié.

• **Ateliers d'écriture**

Au Centre Socio-Culturel Boris Vian, **deux ateliers d'écriture** ont été proposés aux habitantes. Ces exercices, avaient vocation à libérer la parole et à rappeler à ces femmes leurs engagements personnels pris mais également à se rappeler les moments forts de cette journée.

• **Témoignage et pièce de théâtre**

L'association dialogue de femmes a proposé d'écouter **un témoignage** sur les violences faites aux femmes, suivi par la découverte de la **pièce de théâtre «Les guerrières»**, rythmés par des temps d'échange.



6 – QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023 ?

La ville de Villiers-le-Bel compte poursuivre ses engagements en matière d'égalité et de lutte contre toute forme de discriminations, en maintenant cette cause au cœur des politiques publiques qu'elle conduit.

Service	Perspectives d'action
---------	-----------------------

Agenda 2030

- Inscrire les actions liées à l'égalité de genre et à la lutte contre les discriminations dans le programme Agenda 2030.
- Reconduire et développer le projet « Terrain d'aventure » qui porte de façon concrète des actions d'éducation non genrée.
- Poursuivre et développer les actions de formation de la base vélo en mettant davantage l'accent en 2023 sur la formation des femmes et des filles.
- Favoriser la mise en place d'activités non genrées, telles que les jardins partagés.
- Poursuivre la formation BAFA Citoyen en partenariat avec la mission jeunesse en y intégrant les valeurs de la République, l'égalité et la lutte contre les discriminations.

Jeunesse et Centres Socio-culturels

- Organiser une semaine de lutte contre les discriminations
- Favoriser la mise en place d'activités et actions non genrées
- Repenser l'aménagement des espaces du Centre Socio-Culturel Boris Vian, notamment l'espace jeunes, afin qu'il soit le plus égalitaire possible.
- Participation de tous les Centres Socio-Culturels dans l'élaboration de la semaine de l'égalité.
- Ajouter une dimension égalitaire au Forum Ambition et Réussite afin de contribuer à la lutte contre la ségrégation éducative et professionnelle.
- Maintenir le respect des valeurs de l'égalité et de la mixité qui font partie intégrante des critères d'évaluation des programmes portés par les Centres Socio-Culturels, cela se traduit entre autres par la parité exigée dans les inscriptions aux activités proposées.

CCAS

- L'organisation de deux sessions de formation aux violences conjugales, à destination des professionnels accueillant du public et susceptibles donc d'accueillir des personnes en situation de violences conjugales.
- Favoriser l'égalité dans l'accès aux soins.
- Mettre en place des interventions sur l'EVRAS (L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) en complément des interventions de l'infirmière scolaire, en partenariat avec la Fondation Chaptal et le conseil départemental.
- Mettre en œuvre le contrat local de santé en s'assurant que les actions soient menées de façon égalitaire (octobre rose, etc.).
- La poursuite de la mise en œuvre et de la mise à jour du plan d'action du contrat de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, en s'appuyant sur le focus qualitatif et quantitatif sur la thématique des violences faites aux femmes, confié au cabinet KPMG :
 - Reprise de la dynamique et des objectifs de travail fixés dans chaque groupe thématique.
 - Temps de travail avec les bailleurs sociaux susceptibles de s'engager dans une expérimentation d'intermédiation locative, de bail associatif ou encore de logement intercalaire.
 - Reprise de la dynamique de travail de la RESVF.
 - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Sport

- À partir du mois de septembre 2023, pour l'année sportive 2023-2024, le service des sports collaborera avec le comité « UFOLEP 95 » afin de mettre en place des stages sportifs mixtes sur les petites vacances scolaires.

PRE

- Proposer des activités non genrées et sensibiliser sur le genre.
- Dans le cadre du projet « bien-être » : sensibiliser les jeunes sur le bien-être (manger – bouger, projection de débats sur l'égalité femmes/hommes) à destination des collégiens : (6ème /5ème) ou (4ème /3ème) lors de chaque vacance scolaire.

Petite Enfance

- Intégrer le sujet de l'égalité dans les projets pédagogiques des lieux d'accueil et dans le projet d'établissement.

Périscolaire

- Ateliers périscolaires sur l'égalité filles/garçons.

Péri-éducatif

- Lutter contre les stéréotypes de genre et promouvoir la culture de l'égalité pour les plus jeunes.

Affaires scolaires

- Redéfinir les espaces de jeux et répartir les espaces des cours Oasis de façon égalitaire, afin de mieux équilibrer les occupations entre les filles et les garçons.

Régie de quartier

- S'assurer du respect de la parité dans la participation des habitants et habitantes, de la mobilisation équitable et du recrutement égalitaire.

Agriculture urbaine

- S'assurer du respect de la parité dans le recrutement et veiller à l'attractivité des activités pour toutes et tous.

Technique

- Formation des agents et agentes par le groupe Egaé.

Culturel

- Formation des agents et agentes par le groupe Egaé.

MRU

- Intégrer les principes d'égalité de genre et de lutte contre les discriminations dans les projets urbains, dans le cadre de la poursuite du Projet d'Investissement d'Avenir, en partenariat avec l'association Genre et Ville.

Développement Local

- La volonté de respecter les critères de mixité et d'inclusion dans les comités de quartiers.
- Favoriser la mise en place d'actions proposées par les habitants, habitantes et associations, incluant la dimension égalitaire, dans le cadre du Fond de Participation des Habitants, ainsi que le Fond d'Initiatives Associatives.
- Inclure la dimension égalitaire dans la concertation urbaine (Projet d'Investissement d'Avenir + Fabrique ton quartier) .

La mission Égalité

- Mise en place de formations à destination des professionnels demandeurs, identifiés à ce jour : les personnels des Centres Socio-Culturels, les chargés de développement local et les agents et agentes d'accueil, afin de fournir des réponses aux besoins formulés.
- Accompagner les services dans la mise en œuvre du plan d'action élaboré avec le groupe Egaé.
- Lancer des concertations autour de l'aménagement des espaces mail Gandhi, square Chabrier, etc.
- Organiser et piloter la semaine de l'égalité, et assurer la coordination entre les différents services et partenaires de la ville, à ce titre.
- Développer de nouvelles actions sur l'égalité femmes/hommes, et l'égalité filles/garçons dans le cadre de l'axe 2 du contrat de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.
 - Groupe égalité filles/garçons co-animé avec l'Éducation Nationale.
 - Relance du groupe de travail inter-associatif - Égalité.
- Lancement d'un groupe inter-services s'inscrivant dans la poursuite du travail réalisé avec le groupe Egaé.